



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 5 septembre 2016

L'Inspection Régionale des Langues Vivantes

à

Mmes et MM les enseignants de langues  
S/C de Mmes et MM les Chefs d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée

Rectorat

Inspection du second degré

2016-2017

**Affaire suivie par**

Helen CECIL  
Marie-Francine COMARE  
Eric MAILLOT  
Katharina MUEHLKE  
Eléna LERAY  
David VAN DER PLOEG

Téléphone

0262 481414  
0262 481399  
0262 481407  
0262 481406  
0262 481475

Courriels

[helen.cecil@ac-reunion.fr](mailto:helen.cecil@ac-reunion.fr)  
[marie-francine.martin@ac-reunion.fr](mailto:marie-francine.martin@ac-reunion.fr)  
[eric-francois.maillot@ac-reunion.fr](mailto:eric-francois.maillot@ac-reunion.fr)  
[katharina.muehlke@ac-reunion.fr](mailto:katharina.muehlke@ac-reunion.fr)  
[elena.leray@ac-reunion.fr](mailto:elena.leray@ac-reunion.fr)  
[David-Fran.Van-Der-Ploeg@ac-reunion.fr](mailto:David-Fran.Van-Der-Ploeg@ac-reunion.fr)  
[jessieriviere.acreunion@gmail.com](mailto:jessieriviere.acreunion@gmail.com)

24 avenue Georges Brassens  
CS 71003  
97743 Saint-Denis CEDEX 9

Site internet

[www.ac-reunion.fr](http://www.ac-reunion.fr)

**BIENVENUE A TOUS,**

« Celui qui ne connaît pas les langues étrangères, ne connaît rien de sa propre langue. »  
(Johann Wolfgang von Goethe)

Cette citation nous rappelle tout d'abord que les langues vivantes ne sont pas cloisonnées et que c'est en se confrontant à une ou des langues étrangères que l'on comprend mieux le fonctionnement de sa propre langue. Les langues vivantes étrangères et régionales ouvrent au respect et au dialogue des cultures et préparent à la mobilité. Elles contribuent ainsi à la formation de la personne et du citoyen qui relève également de tous les autres enseignements.

Cette année encore, l'académie offre aux élèves des parcours linguistiques diversifiés leur permettant de s'engager dans une approche interdisciplinaire et interculturelle (exemple des enseignements pratiques interdisciplinaires en collège).

Nous félicitons nos lauréats de concours et nous adressons nos meilleurs vœux aux collègues qui ont pris ou s'apprentent à prendre leur retraite. Nous adressons nos vifs remerciements à tous ceux d'entre vous qui ont accepté de s'investir dans l'accompagnement des collègues entrant dans le métier, pour lesquels le tutorat revêt une importance capitale. Enfin, nous tenons à remercier les enseignants (lycée et collège) pour leur implication lors des examens.

Poursuite de la Refondation de l'Ecole

La réforme du collège, les nouveaux programmes et le nouveau socle entrent en vigueur à cette rentrée scolaire. Dans ce cadre, l'inspection pédagogique s'est fortement mobilisée pour animer au total 50 journées pédagogiques à l'intention des professeurs de collège. Les ressources citées se trouvent sur le portail interlangue qui est à présent pleinement opérationnel.

Le Portail Langues Vivantes

Véritable tableau de bord, il constitue désormais l'interface entre l'inspection et les professeurs de langue. Sa vocation première est d'aider chacun à accéder aisément aux ressources institutionnelles et académiques. Vous y trouverez non seulement les liens vers les sites les plus utiles pour les langues, mais aussi des informations indispensables publiées par l'inspection des langues vivantes (dates des examens, programmes, référentiels, informations sur les nouveautés proposées par l'inspection ou des collègues, les temps forts de l'académie, etc.). Sa mise à jour sera régulière, notamment la rubrique « vos prochains rendez-vous ». Nous vous invitons à vous connecter fréquemment au portail et à l'enregistrer dans vos favoris. Pour y accéder depuis la page d'accueil du site de l'académie (ac-reunion), cliquez sur l'onglet « Académie » en haut à gauche puis, dans le menu « les grands dossiers », cliquez sur « langues vivantes étrangères ». Lien d'accès direct : <https://pedagogie.ac-reunion.fr/langues-vivantes-etrangeres.html>

A noter : les espaces ANGLAIS et ESPAGNOL seront ouverts prochainement. Les professeurs concernés en seront informés. Ces espaces, ouverts à tous, ne contiendront que des rubriques spécifiques à ces langues.



2/3

### Le numérique

Les visites dans les classes de collège et de lycée, les animations pédagogiques menées dans le cadre de la réforme du collège ont montré la nécessité d'une réelle montée en puissance de l'usage des outils numériques au service de la pédagogie en langue vivante, en particulier les outils « nomades » comme les baladeurs MP3/MP4 dont l'utilisation reste encore trop marginale. Chacun reconnaît pourtant la plus-value qu'apportent ces outils pour individualiser l'entraînement aux activités langagières de réception et de production. L'usage pertinent du numérique au quotidien doit devenir un levier incontournable pour renforcer l'autonomisation langagière de nos élèves.

### L'enseignement des langues vivantes étrangères dans la voie professionnelle

Le continuum bac-3, bac +3 demeure une priorité afin de faciliter l'insertion et l'intégration des bacheliers de section professionnelle dans les sections de techniciens supérieurs. La préparation de ces élèves est prévue à travers des dispositifs de type accompagnement personnalisé, où les langues vivantes jouent un rôle majeur, puisque leur enseignement se doit d'être professionnalisant. Par ailleurs, des dispositifs spécifiques aux langues sont mis en place pour favoriser leur réussite.

- L'inscription et la préparation des élèves au « Cambridge English Certificate », diplôme en concertation avec le ministère de l'Éducation Nationale est un levier pour nos élèves de seconde professionnelle en section européenne.

- Depuis la session 2015, les élèves non inscrits en section européenne peuvent s'inscrire, dans le cadre de la préparation à leur diplôme, à une unité facultative de « mobilité » validant les résultats d'une période de formation effectuée dans un État membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen ou de l'Association européenne de libre échange (BO n°31 du 28 août 2014).

### Les assistants de langue

Leur nombre est cette année de 10 en allemand, 30 en anglais, 3 en chinois et 13 en espagnol. Merci de les accompagner et de faciliter leur intégration dans l'établissement conformément au cahier des charges que vous avez complété.

Nous vous rappelons en outre que ces cahiers des charges prévoient que l'assistant soit utilisé pour la réalisation d'un véritable projet pédagogique de classe ou d'établissement, et pas seulement pour des groupes de conversation. Il est nécessaire de cibler les groupes d'élèves avec lesquels il intervient dans le cadre d'une action précise. Enfin, nous attirons à nouveau l'attention des assistants sur leurs obligations de service en matière d'assiduité, de ponctualité et de régularisation des absences. Tout dysfonctionnement doit être porté à l'attention du chef d'établissement et de nous-mêmes le plus tôt possible.

### Examens

Nous vous invitons à lire attentivement les lettres de cadrage académique qui sont actualisées chaque année et qui vous parviendront dans les établissements.

Pour les entrants dans l'académie, nous rappelons que le calendrier des examens va au-delà de la date fixée pour le début des vacances scolaires (qui est le 6 juillet 2017). D'ores et déjà, vous savez que vous serez mobilisables jusqu'à la fin des épreuves du baccalauréat.

### Communication avec les inspecteurs

Nous utilisons la liste de diffusion des professeurs de chaque langue : toutes les informations importantes seront donc envoyées à votre adresse académique ([prenom.nom@ac-reunion.fr](mailto:prenom.nom@ac-reunion.fr)). C'est cette dernière que **vous devez utiliser pour les communications professionnelles. Nos contacts apparaissent sur le portail langues vivantes.**

Nous ne saurions que trop vous recommander la lecture de la circulaire de rentrée 2016 :

NOR : MENE1608893C, circulaire n°2016-058 du 13-4-2016 qui vous fixe les priorités pour cette rentrée.



3/3

Le pôle langues vivantes souhaite la bienvenue à Mme Eléna Leray, IEN ET-EG lettres-anglais et souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

**Inspection du groupe des langues vivantes :**

Helen CECIL, Francine COMARE, Eléna LERAY, Eric MAILLOT, Katharina MUEHLKE, David VAN DER PLOEG (chargé de mission d'inspection chinois), Jessie RIVIERE (chargée de mission d'inspection LVR)